



contact :
CTG Pôle Culture, Patrimoine et Identités
0594 28 86 50



SCHEMA TERRITORIAL de DEVELOPPEMENT **CULTUREL**

2020 | 2024



Mot du président

Le schéma territorial de développement culturel est un document d'orientation politique et opérationnel de la Collectivité Territoriale de Guyane pour les cinq prochaines années.

Il prend en compte les différents équipements, filières et métiers de la culture, les acteurs professionnels et amateurs, les publics, les missions du service public (livre, sauvegarde du patrimoine, création artistique, ...).

La politique culturelle proposée par la collectivité s'inscrit dans une double approche : valoriser la connaissance du patrimoine, la transmission des savoir-faire, les pratiques culturelles et renforcer l'attractivité des territoires dans une démarche de développement local.

Cette politique se déploiera grâce à un partenariat renouvelé et dynamique avec l'Etat, les EPCI, les communes, les associations culturelles.

Fort de son histoire, de la jeunesse, de la diversité de sa population, de ses modes d'expression, la Guyane doit faire de la culture un pilier fondamental de son développement économique, social et de sa construction identitaire.

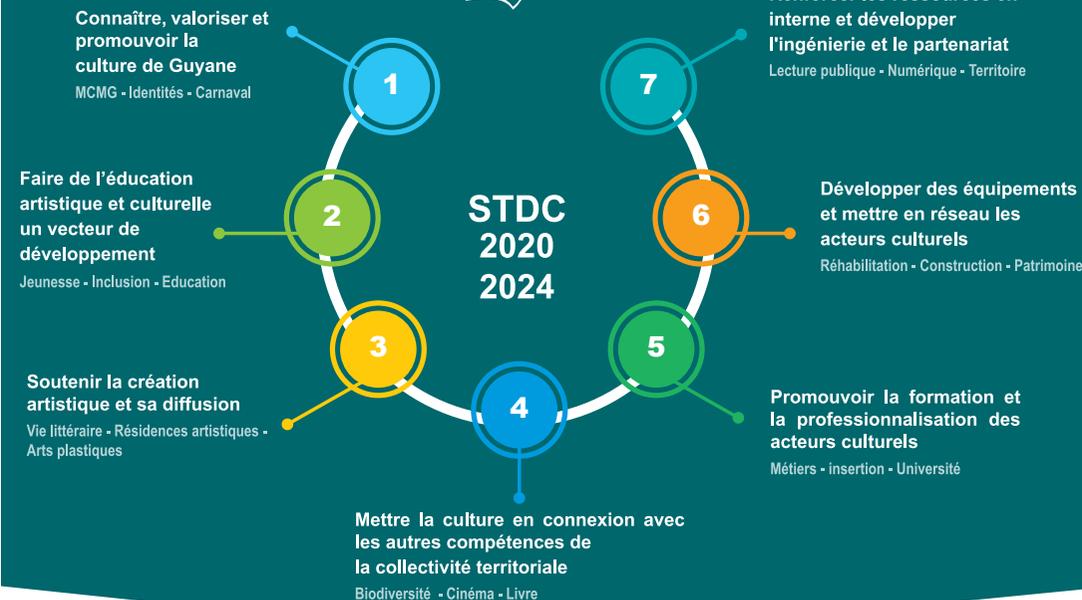
Le schéma est un outil de pilotage et de mise en œuvre de la politique culturelle à destination des collectivités locales et des porteurs de projets. Dans son contenu, il vise particulièrement à accompagner la création et la diffusion artistique, la connaissance et la transmission du patrimoine, les usages économiques et numériques, les infrastructures et équipements.

L'avenir de la Guyane passe par une meilleure connaissance de nous-mêmes, un dialogue interculturel renforcé, la valorisation de notre richesse culturelle localement et au-delà de nos frontières. Une attention particulière sera portée à notre jeunesse, sa formation et son épanouissement en lui facilitant l'accès à une offre et une pratique culturelle de proximité, à des outils et dispositifs numériques.

Je souhaite que les acteurs publics et privés s'emparent de ce document opérationnel qui s'articule autour de quatre orientations, sept axes stratégiques et de 30 projets prioritaires avec l'ambition de contribuer à renforcer l'équité territoriale et sociale en Guyane.

Rodolphe Alexandre
Président de la CTG

7 axes stratégiques



4 orientations

- Valoriser la culture en tant que vecteur des identités de Guyane
- Affirmer la culture comme levier de développement économique
- Développer la culture dans une perspective de plus grande équité
- Innover et coopérer dans une démarche durable

contact :
CTG Pôle Culture, Patrimoine et Identités
0594 28 86 50

SCHEMA TERRITORIAL
de **DEVELOPPEMENT**
CULTUREL
2020 | 2024

30
actions prioritaires

1 Connaître, valoriser et promouvoir la culture et identités de Guyane

- 1 Utiliser la Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane (MCMG) pour développer la connaissance du patrimoine Guyanais**
- 2 Collecter les mémoires orales et inventorier le patrimoine immatériel**
- 3 Organiser des actions de vulgarisation sur les grandes figures contemporaines guyanaises**
- 4 Promouvoir les cultures et les identités de Guyane par des démarches de labellisation**
- 5 Valoriser l'interculturalité et le plurilinguisme**
- 6 Commémorer la mémoire et l'histoire de l'esclavage des résistances et des abolitions**
- 7 Promouvoir le carnaval de Guyane.**

2 Faire de l'éducation artistique et culturelle un vecteur de développement, de cohésion d'intégration, notamment en faveur de la jeunesse

- 1 Renforcer la connaissance, et la valorisation du patrimoine culinaire**
- 2 Poursuivre le plan d'éducation aux arts et patrimoine (EAC)**
- 3 Développer une action culturelle adaptée au public jeune**
- 4 Elaborer un schéma de l'enseignement artistique**
- 5 Soutenir les actions d'inclusion au bénéfice des publics empêchés et éloignés**
- 6 Soutenir la création et la vie littéraire.**

3 Soutenir la création ARTISTIQUE et sa diffusion

- 1 Soutenir la création et la vie littéraire**
- 2 Développer la création et des résidences artistiques**
- 3 Soutenir les arts plastiques, visuels et numériques par l'exposition, l'édition et les acquisitions.**
- 4 Accompagner la filière musicale.**

4 Mettre la culture en connexion avec les autres compétences de la CTG notamment l'économie

- 1 Développer un usage contemporain du patrimoine et de la biodiversité**
- 2 Accompagner la structuration du cinéma pour positionner la Guyane comme terre de tournage**
- 3 Développer la filière économique du livre en Guyane.**

5 Promouvoir la formation et la professionnalisation des acteurs culturels

- 1 Faire de la formation un enjeu du développement culturel**
- 2 Accompagner la formation universitaire des étudiants aux métiers de la culture**
- 3 Former aux métiers d'arts.**

6 Connaître, valoriser et promouvoir la culture et identités de Guyane

- 1 Utiliser la Maison des Cultures et des Mémoires de Guyane (MCMG) pour développer la connaissance du patrimoine Guyanais**
- 2 Collecter les mémoires orales et inventorier le patrimoine immatériel**
- 3 Organiser des actions de vulgarisation sur les grandes figures contemporaines guyanaises**
- 4 Promouvoir les cultures et les identités de Guyane par des démarches de labellisation**
- 5 Valoriser l'interculturalité et le plurilinguisme**
- 6 Commémorer la mémoire et l'histoire de l'esclavage des résistances et des abolitions**
- 7 Promouvoir le carnaval de Guyane.**

7 Faire de l'éducation artistique et culturelle un vecteur de développement, de cohésion d'intégration, notamment en faveur de la jeunesse

- 1 Renforcer la connaissance, et la valorisation du patrimoine culinaire**
- 2 Poursuivre le plan d'éducation aux arts et patrimoine (EAC)**
- 3 Développer une action culturelle adaptée au public jeune**
- 4 Elaborer un schéma de l'enseignement artistique**
- 5 Soutenir les actions d'inclusion au bénéfice des publics empêchés et éloignés**
- 6 Soutenir la création et la vie littéraire.**